



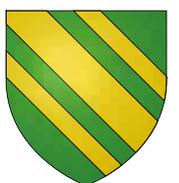
SANT JULIAN DEL PIÒG

# Saint-Julien du Puy

Bulletin municipal | 2018



 Les ponts de la commune



Editorial du Maire	3
L'équipe municipale	4
Comptes-rendus des conseils municipaux	6
Finances communales 2017	10
SIRP	12
Comité des fêtes	12
Wifi@SaintJulien	13
Olympique Montdragon St-Julien	14
Rustines et buissons noirs	15
FJEP Badminton	15
Vide-grenier	15
Randonnée	16
Gymnastique volontaire	16
Informatique	16
Amicale des chasseurs	17
Génération mouvement	17
ADMR	18
État civil & agenda	19
Infos diverses	20

## Mairie

 Lieu-dit La Bartelle  
 **05 63 42 00 18 / 06 76 18 27 21 (urgence)**

 mairie@saintjuliendupuy.fr

 **www.saintjuliendupuy.com**

Horaires d'ouverture :

Lundi de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Mercredi de 14h à 19h30

Vendredi de 16h à 18h

Secrétaire :

**Laura MAEHLER**

## Communauté de Communes du Laurécois - Pays d'Agout

 Maison du Pays - 81220 SERVIES

 **05 63 70 52 67**

 contact@cclpa.fr

 **www.cclpa.fr**

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h



## Déchetterie de Lautrec

 Route de Puycalvel

 **05 63 71 10 14**

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 13h30 à 17h30

Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



## Sous-Préfecture de Castres

 Boulevard Georges-Clémenceau

 **05 63 45 60 45**

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 13h30 à 17h30

Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



 **www.demarches.interieur.gouv.fr**

### Directeur de la publication :

Serge FAGUET

### Comité de rédaction :

Conseil municipal

### Crédits photo :

CREAJ Graphique  
Mairie de Saint-Julien du Puy

### Réalisation :

CREAJ Graphique  
Tél. 06 01 82 48 14  
www.creajgraphique.com



Imprimé sur papier recyclé  
avec des encres végétales  
respectueuses de l'environnement.

## Chères Saint Juliennes, Chers Saint Juliennois.

Comme chaque année, ce bulletin a pour objectif d'informer nos habitants sur la vie communale.

Vous y trouverez donc les comptes rendus des conseils municipaux ainsi que les différents articles de nos associations.

Nous espérons que la diversité des rubriques proposées répondra à vos attentes. Si vous avez des suggestions et des remarques, n'hésitez pas à les transmettre à la mairie. Soyez sûrs que nous les observerons afin d'être au plus près de vos préoccupations.

Le concours de nos associations et des nombreux bénévoles agrmente la vie dans notre commune par toutes les activités et les animations qui s'y déroulent tout au long de l'année. Nous nous efforçons ensemble de maintenir le dynamisme de notre commune. N'hésitez pas à venir partager des moments de bien vivre.

Forts de nos atouts (espace, patrimoine, paysages, qualité de vie, dynamisme), nos territoires ruraux ont, en effet, toute leur place dans la France d'Aujourd'hui et de Demain. C'est pourquoi, face au repli des services publics d'État, nous nous battons pour préserver un cadre de vie attractif.

Le plan d'urbanisme intercommunal (PLUi) que nous concevons avec mes collègues de la communauté de communes (CCLPA), devra inscrire dans le temps cette qualité de vie rurale et pérenniser sa population. Vous pourrez en suivre l'évolution sur le site de la commune [www.saintjuliendupuy.com](http://www.saintjuliendupuy.com). Vous serez aussi conviés en temps voulu à une enquête publique. Vous pouvez inscrire vos observations à la mairie sur un registre dédié.

En ces temps où l'élitisme de nos technocrates éloigne la démocratie des attentes réelles de nos concitoyens, l'équipe municipale se doit de construire l'avenir de Saint-Julien du Puy tout en maîtrisant son budget. Voilà plusieurs années que les taux d'imposition communaux n'ont pas varié.

Espérons que les décisions prises en « haut lieu » ne viendront pas mettre en péril le destin de nos communes rurales.

Certains services jusqu'alors de proximité ont été transférés sur des communes voisines (passeport, carte d'identité). Nous restons toutefois à votre disposition pour vous aider et vous orienter : préremplissage de formulaire, aides à l'utilisation d'internet ou autres.

Nous allons procéder cette année à l'adressage de la totalité de notre commune. Chaque habitation aura son adresse précise. Celles-ci seront numérisées et enregistrées dans un fichier transmis aux services incendie secours et autres administrations. Vous serez informés en temps utile.

Je souhaite pour vous tous une vie quotidienne accomplie, dans une société fraternelle et équilibrée, ainsi que beaucoup de bonheur partagé avec ceux qui vous sont chers.

**L'équipe municipale aura le plaisir de vous recevoir autour du verre de l'amitié pour la cérémonie des voeux le vendredi 25 janvier 2019 à 18h45 à la salle des fêtes.**

**Serge FAGUET**



## Maire

**Serge FAGUET**

☎ 06 76 18 27 21

## 1<sup>er</sup> Adjoint du Maire

**Marc AYMES**

☎ 06 09 89 66 40

Suppléant du Maire et des adjoints  
Responsable de l'assainissement collectif  
Vice-Président de la commission finances

## 2<sup>e</sup> Adjoint du Maire

**Christian BARDOU**

☎ 06 70 52 61 16

Vice-Président de la commission scolaire  
Président su SIRP  
Vice-Président de la commission travaux

## 3<sup>e</sup> Adjoint du Maire

**Thierry PUECH**

☎ 06 83 05 61 67

Responsable de la gestion des salles communales  
Vice-Président de la commission association

## Commissions internes

### URBANISME / VOIRIE

#### TRAVAUX / APPEL D'OFFRES

Vice-Président : **Christian BARDOU**

Délégués : **Sébastien MAIO / Thierry PUECH**

Suppléant(e)s : **Alain BONNET**

**Célimène ROUQUETTE / Angélique LAFON**

### ASSOCIATIONS

#### GESTION DES SALLES COMMUNALES

Vice-Président : **Thierry PUECH**

Délégué(e)s : **Sébastien MAIO / Magali CENDRES**

### FINANCES

Vice-Président : **Marc AYMES**

Déléguée : **Dominique MOINE**

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Vice-Présidente : **Véronique ALLORENT**

Délégué(e)s : **Angélique LAFON / Alain BONNET**

**Célimène ROUQUETTE / Magali CENDRES**

## Commissions externes

### SIRP

Président : **Christian BARDOU**

Délégué(e)s : **Dominique MOINE / Angélique LAFON**

**Véronique ALLORENT / Serge FAGUET**

### SMIX

Délégué(e)s : **Dominique MOINE**

Suppléante : **Magali CENDRES**

### SDET

Délégués : **Alain BONNET / Sébastien MAIO**

### SIAH (Distribution d'eau potable)

Délégués : **Thierry PUECH / Alain BONNET**

### CSS (Suivi des sites)

Délégué : **Serge FAGUET**

Suppléante : **Magali CENDRES**

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Délégué : **Serge FAGUET**

Suppléant : **Marc AYMES**

### CORRESPONDANTE DÉFENSE

Déléguée : **Célimène ROUQUETTE**

### CORRESPONDANTE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Déléguée : **Véronique ALLORENT**



**SIRP** : Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique

**SMIX** : Syndicat MIXte.

**SDET** : Syndicat Départemental d'Energies du Tarn.

**SIAH** : Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique.

**CSS** : Commission de Suivi des Sites.

Le conseil municipal



## Jeudi 25 janvier



■ **Demande de subvention pour la création d'un espace numérique pour le public**, le montant prévisionnel de cette réalisation s'élève à 6 336,02€ HT (ordinateur à 1 346,02€ HT et imprimante à 4 990€ HT). Un plan de financement prévisionnel a été établi comme suit :

- Subvention DETR demandé 50%..... 3 168,01€
- Autofinancement..... 3 168,01€

■ **Recomposition du Conseil Communautaire suite au rattachement des Communes de Missècle et de Moulayrès**, le conseil municipal approuve la composition du futur conseil communautaire du Lautrécois - Pays d'Agout à 39 délégués, conformément à un accord local.

■ **Différents devis pour plusieurs travaux à réaliser sur la commune** : busage du fossé à La Bartelle, le renouvellement du sable drainant de la station d'épuration, la réparation du plafond de la sacristie de l'église d'Artoul, réparation du pont du chemin des fèdes et du pont des Durands, l'enrochement à La Dourgnié, la pose de balisettes à La Gourgue, la taille des végétations près du pont des Durands. Une commission travaux est prévue pour le 17 février.

## Jeudi 19 avril



■ **Projet d'ombrières photovoltaïques** : M. Jérôme DIEU-RENARD (groupe RES) présente un projet d'installation d'ombrières photovoltaïques sur le grand parking du stade (2000 modules sur 5400 m<sup>2</sup> et une production annuelle estimée à 1 250 MWh). Un éclairage des places de parking sous les panneaux est prévu, ainsi que l'installation de gouttières pour la récupération des eaux pluviales. Il faudra enlever les 5 mats d'éclairage public existants et signaler le projet auprès de notre assureur.

Après une promesse de bail (d'une durée d'environ 3 ans, le temps du dépôt des dossiers administratifs), un bail de 28 ans serait signé avec la commune, et un loyer de 5 000€/an/mW serait versé par la société

RES à la commune. Un permis de construire serait déposé puis la société saisira la commission de régulation de l'énergie. Si la commission sélectionne la société, celle-ci étudiera alors les possibilités techniques et financières de raccordement au réseau public d'électricité. L'installation des panneaux se fait rapidement (1 mois de travaux environ).

Les panneaux ne nécessitent pas d'entretien particulier et la société RES connaît en temps réel la production de chaque panneau et intervient rapidement si une maintenance est nécessaire. En cas de cessation d'activité, la société, via une caution de démantèlement souscrite auprès de son assureur, procéderait à l'enlèvement des panneaux ou céderait l'installation à la commune. Tous travaux et financements seraient à la charge de la société.

■ **Vote et approbation des comptes administratifs 2017** : le Conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2017 du budget communal et lotissement présentés par M. Le Receveur (voir le détail en pages 10 et 11).

■ **Vote des taux d'impôts locaux 2018** avec un maintien des taux d'imposition des quatre taxes locales pour l'exercice 2018 :

- Taux de la taxe d'habitation : 10,28 %
- Taux de la taxe foncière bâti : 6,67 %
- Taux de la taxe foncière non bâti : 58,60 %

■ **Vote des budgets primitifs 2018** :

Le Conseil municipal délibère à l'unanimité le budget primitif communal 2018 comme suit :

- Dépenses de fonctionnement..... 581 741,88€
- Recettes de fonctionnement..... 581 741,88€
- Dépenses d'investissement..... 632 956,50€<sup>(1)</sup>
- Recettes d'investissement..... 632 956,50€<sup>(2)</sup>

Le Conseil municipal délibère à l'unanimité le budget primitif lotissement 2018 comme suit :

- Dépenses de fonctionnement..... 33 000€
- Recettes de fonctionnement..... 33 000€
- Dépenses d'investissement..... 0€
- Recettes d'investissement..... 0€



(1) Dont 33 000€ de RAR (Restes À Réaliser).

(2) Dont 191 723€ de RAR (Restes À Réaliser).

**■ Subventions aux associations :**

- ADMR de Laboutarié : 305€ au titre de 2017 + 305€ au titre de 2018 = 610€
- Génération Mouvement St Julien du Puy Montdragon - St Genest de Contest : 200€ au titre de 2017 + 200€ au titre de 2018 = 400€
- FNACA de Lautrec : 50€
- FJEP Badminton : 350€
- FJEP Gymnastique : 350€
- FJEP Randonnée : 350€ + 100 € de subvention de projet
- FJEP Vide grenier : 350€
- Wifi Saint Julien : 350€ + 100 € de subvention de projet
- OMSJ : 350€
- ACCA Chasse : 350€ + 100€ de subvention de projet
- Comité des fêtes : 350€ + 100€ de subvention de projet
- Rustines et Buisson Noir (VTT) : 350€ + 100€ de subvention de projet (Délibération 2018-D10)

**■ Projet de lotissement sur les terrains de la Pauqué :**

le lotisseur doit d'abord étudier la possibilité de raccordement au réseau d'assainissement collectif.

**Vendredi 18 mai**

**■ Photovoltaïque parking :** le Conseil municipal convient unanimement de conserver la fonction actuelle de parking de ce terrain. Par 6 voix pour et 3 absentions, il donne un avis favorable au développement du projet.

**■ Extinction éclairage public Les Martyrs :** afin de réaliser des économies d'énergie, le Conseil municipal approuve l'extinction de l'éclairage public des Martyrs sous réserve de l'accord des riverains. Une réunion publique sera organisée avec les habitants.

**■ Chemin de randonnée :** le chemin sera inscrit au répertoire des chemins de randonnée puis balisé et entretenu par la CCLPA. Il s'agit d'un chemin de 9,6 km qui serait dénommé « Les Hauts de St Julien du Puy ».

**■ Concours technique VIGI SAFER :** adhésion à l'application Vigi-Foncier proposée par la SAFER afin d'être informé en temps réel de toutes les mutations à titre onéreux sur le périmètre de la commune, d'être informé des transactions opérées par la SAFER par le module « veille foncière » et d'avoir accès à des indicateurs par le module « observatoire ».

**■ Convention DECI :** conclusion avec le SIAH du DADOU de la convention de coopération pour le maintien de la qualité et du bon fonctionnement du réseau d'adduction d'eau et l'entretien, la réparation et la mesure de débit-pression des poteaux incendie raccordés au réseau d'adduction d'eau potable.

**■ Compte épargne temps :** adoption du dispositif de compte épargne temps à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018.

**■ Bureau ancienne mairie :** le Conseil municipal donne son accord pour donner l'ancien bureau à un particulier à titre gracieux.

**■ Un colombarium** de 4 cases au centre du cimetière et un jardin du souvenir seront installés au cimetière de Saint-Salvy.

**■ CTSDU :** dans le cadre du litige concernant la ventilation des produits générés par le Centre de Traitement et de Stockage des Déchets Ultimes (CTSDU), le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à ester en justice pour déférer cette décision devant le tribunal administratif de Toulouse.

**■ Amendes de police :** sollicitation d'une aide au département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour busage du fossé et sécurisation de l'accès de l'école au stade.

**■ Aménagement de l'espace communal :** à l'extérieur de la nouvelle mairie en réalisant un monument aux morts avec chemin d'accès et végétalisation.

**■ Wifi@SaintJulien :** l'association compte 83 abonnés et a créé une nouvelle association avec CarbOdébit et Mazamet pour bénéficier d'un meilleur débit pour plusieurs années. Chaque association a investi 4 000€. Le Maire a demandé à la CCLPA de prendre en charge certains frais de l'association comme la nacelle étant considéré que la CCLPA exerce la compétence Haut Débit.

■ **Composteurs** : la CCLPA propose des composteurs à l'achat pour les habitants du territoire.

■ **Alarme de la petite salle** : pour des raisons de sécurité, le code de l'alarme du Foyer doit être changé régulièrement.

■ **Réseau d'Ecole du Tarn Centre** : lors d'une réunion, l'Inspectrice a salué l'implication de tous les acteurs et des élus en particulier pour les nombreux projets communs.

■ **SIRP** : La participation de chaque commune est maintenue comme en 2017. Les effectifs prévisionnels comptent 2 ou 3 élèves supplémentaires.

■ **CCLPA** :

• **L'Office de Tourisme de Lautrec** va être refait, les travaux débuteront en septembre et représentent un coût de 160 000€. Les tarifs de la taxe de séjour sont les suivants : 0,50€/nuit pour un gîte non classé et 0,21€/nuit pour un gîte classé.

• **Mini-bus** : l'instauration d'un tarif par kilomètre parcouru a posé problème lors des premières locations.

• **Aquaval** : si le projet de fosse de plongée se réalise, la CCLPA prendra en charge le terrassement.

## Lundi 23 juillet



■ **Proposition du médiateur de Groupama concernant le Chemin de Revellat** : étant considéré l'absence de réponse aux différentes propositions de la commune, et afin de régler le litige opposant la commune au riverain, M. le Maire expose de proposer à M. et M<sup>me</sup> DELAGNE la vente d'une partie du chemin de Revellat. La commune conserverait l'autre chemin comme accès. Dans le cas où M. et M<sup>me</sup> DELAGNE refuseraient cette proposition, une procédure sera engagée par la commune.

■ **Reliure et restauration des registres** : adhésion au groupement de commandes relatif à la réalisation de reliures de registres administratifs et à la restauration de registres des actes administratifs et des actes d'état civil.

■ **Devis divers pour les bâtiments communaux** :

• Achat d'une machine à glaçons à refroidissement à air et cafetière isotherme avec plaque chauffante.

• Demande d'autres devis au préalable conformément aux règles de l'achat public. Peinture à l'école, à l'ancienne mairie et les portails et rampes de l'école.

■ **Aménagements divers dans la salle du Foyer des Jeunes** :

• Des stores seront mis en place sur les fenêtres de la salle communale.

• Vidéoprojecteur : le Conseil décide d'acheter un vidéoprojecteur pour la mairie, l'équipement actuel sera installé dans la salle communale.

■ **Attentes de la commune vis-à-vis de la CCLPA** :

remarques diverses sur les prestations d'épaveuse qui ne sont pas correctement réalisées car l'herbe n'est pas ramassée ; il faudrait curer les fossés plus régulièrement car quasiment toutes les buses de la commune sont bouchées ; manque de réactivité des services techniques et des réalisations mal faites, notamment par rapport aux dernières coulées de boue sur la voirie de Bugarel et d'Autanel Bas, ainsi que le revêtement de la voie de la Bartelle à Artoul qui se soulève, et qui représente un réel danger pour la circulation des véhicules ; la CCLPA ne devrait assurer que l'entretien (PAT, curage...) afin que les voies restent plus longtemps en bon état et sous-traiter le goudronnage ; un passage d'épaveuse est nécessaire pour rouvrir le chemin de randonnée en haut de Revellat ; créer un outil pour les interventions urgentes comme les coulées de boues.

■ **Devis pour l'extension du réseau d'assainissement collectif** :

la création de 14 lots induirait une hausse des effectifs dans nos écoles et des impôts locaux supplémentaires pour la commune. Le Conseil avait décidé de refuser les projets de lots de moins de 500 m<sup>2</sup>. Son coût ne sera pas couvert par la Participation à l'Assainissement Collectif versée pour chaque raccordement et le PLUi va prôner ce type de surfaces de taille réduite en application de la loi Notre.

■ **Achat d'un défibrillateur** pour remplacer l'actuel qui ne fonctionne plus. Il sera installé au même endroit (dans le hall des sanitaires du Foyer).

**■ Règlement intérieur des cimetières communaux :**

Il ne sera plus délivré de concession perpétuelle. Les tarifs et durée des concessions dans les cimetières communaux, à compter du 23 juillet 2018, sont les suivants :

**Concession trentenaire**

- 75€ pour 1,25 m. de large sur 2 m. de long.
- 150€ pour 2,50 m. de large sur 2 m. de long.

**Concession cinquantenaire**

- 100€ pour 1,25 m. de large sur 2 m. de long.
- 200€ pour 1,25 m. de large sur 2 m. de long.

**Colombarium**

- 100€ pour une concession trentenaire d'une case pour 4 urnes.
- 200€ pour une concession cinquantenaire d'une case pour 4 urnes.

Les tombes abandonnées seront récupérées et le caveau à l'abandon dans le cimetière de St Salvy sera récupéré par la commune pour faire un dépositaire. Si les familles sont connues, elles seront averties. Un affichage sera mis en place selon la loi.

**■ Agrandissement du site du CTSDU Occitanis :** opposition au projet de continuité et d'agrandissement de l'installation de traitement et de stockage des déchets dangereux de la société OCCITANIS sise à Graulhet.

**■ La numérotation des maisons :** considérant la demande de riverains et le nombre croissant d'habitations dans certains hameaux (Autanel Bas, le Village, le Bouriou...), le Conseil municipal ne donne pas suite à la proposition de la poste pour l'adressage de la commune, d'autres devis seront demandés à d'autres prestataires.

**■ Presbytère de Sainte Cécile :** suite à la vente du presbytère se pose la question d'une salle appartenant à la commune qui était utilisée à titre personnel. Le Conseil municipal demande de contacter les acquéreurs pour savoir s'ils souhaitent utiliser cette pièce et si tel est le cas, après autorisation du diocèse, la commune procéderait à la vente et fermerait la communication entre la maison et l'église. Un devis a été demandé pour la remise aux normes d'électricité de l'église.

**■ Wifi@StJulien :** le poteau a été posé sur la route de Lautrec à Graulhet ; une demande de participation financière sera faite auprès de la CCLPA qui dispose de la compétence Haut Débit.

**■ Tourisme CCLPA :** les conventions d'autorisation de passage ont été reçues en mairie et seront transmises aux propriétaires riverains du chemin de randonnée.

**■ Utilisation du gymnase :** la convention d'occupation avec le Tennis de Lautrec sera reconduite cette saison. Priorité d'utilisation par les associations de la commune et les locations. Toutes les associations utilisatrices des salles communales seront contactées afin d'établir un planning sur l'année. Les conseillers en charge des salles précisent que depuis qu'il est demandé de ne nettoyer le sol qu'à l'eau avec une raclette, la salle est rendue propre. Le Conseil décide ne pas instaurer de caution de propreté.

**■ Aquaval :** visite de M<sup>me</sup> la Ministre des Sports le 30 juillet 2018.

**■ Barbecue extérieur :** M. MAIO demandera d'autres devis.

**■ EHPAD :** le Maire fait lecture du compte-rendu du dernier Conseil de Vie Sociale et détaille les attentes des résidents.

**■ Projet d'ombrières photovoltaïques :** toutes les observations émises par le Conseil ont été intégrées dans la promesse et dans le bail. La récupération des eaux pluviales pourrait être intégrée au projet. Etudier l'achat d'une partie de la parcelle mitoyenne afin d'y stocker les eaux.

**■ Réfection du terrain de football :** le Maire présente le devis de M. Meric pour un montant de 6 000€. D'autres devis seront demandés et il convient de voir si un désherbage est nécessaire au préalable ou non.

**Lundi 22 octobre**

**■ Approbation du dernier compte-rendu** de la séance du 23 juillet 2018 est approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal.

■ **Devis pour l'extension du réseau d'assainissement collectif à la Pauquié.** Le Conseil municipal, approuve l'extension du réseau d'assainissement collectif :

- L'installation et l'entretien de la pompe de relevage seront à la charge du promoteur immobilier.
- Une convention préalable engageant le promoteur immobilier à la réalisation et à la viabilisation des 14 lots sera signée entre le promoteur immobilier et la commune ; la commune procèdera aux travaux d'extension du réseau, une fois les lots viabilisés.

■ **Transfert de la compétence « eau et assainissement collectif ».** Considérant que :

- Les conditions et les répercussions du transfert des compétences « eau » et « assainissement collectif » des communes vers la CCLPA ne sont pas clairement définies.
- La gestion actuelle, tant en termes de fonctionnement que d'investissement, donne satisfaction.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité, demande que la compétence « eau » soit maintenue en délégation au SIAH du Dadou et que la compétence « assainissement collectif » soit maintenue à la commune de Saint Julien du Puy jusqu'au 31 décembre 2025.

■ **Proposition d'achat d'une pièce attenante au presbytère de Sainte-Cécile :** le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise la vente à l'euro symbolique d'une pièce de l'église de Sainte Cécile attenante à la maison d'habitation de M<sup>me</sup> Léa BREUIL. Tous les frais seront supportés par l'acquéreur.

■ **Avenant à la convention de mise à disposition des équipements sportifs au COS de Trifyl :** le tarif de la mise à disposition des salles au COS de TRIFYL sera de 2 000€/an. Ce point sera délibéré en fonction de la consultation à venir sur le projet d'extension de TRIFYL.

■ **Tarif de la location du gymnase.** Le conseil municipal fixe les tarifs suivants :

- Salle communale (Foyer) : 80€ pour 24 heures et 120€ pour 48 heures.
- Salle de sport (Gymnase) : 100€ pour 24 heures et 150€ pour 48 heures.

La caution reste à 200€ pour chacune des salles.

■ **Adhésion au service « délégué mutualisé à la protection des données » proposé par l'Association des Maires du Tarn :** adhésion au service de mise en conformité avec la réglementation européenne « RGPD », proposé par l'Association des Maires et des Elus Locaux du Tarn.

■ **Solidarité envers le département de l'Aude touché par les inondations :** un don d'un montant de 500€ est attribué au département de l'Aude.

■ **Attribution d'une indemnité de conseil et de confection de budget :**

- Une indemnité de confection du budget de 30,49€ est attribuée à M. Mickaël BARRY.
- Une indemnité de conseil d'un montant de 345,90€ brut est attribuée à M. Le receveur.

■ **Demande d'installation d'un abribus aux Martyrs :** l'emplacement sera défini avec la FEDERTEEP.

■ **Epicerie de Lomers :** M. PAUL, boulanger est d'accord à condition que l'épicerie ne vende pas de pain et il propose que l'épicerie ambulante se tienne sur le parking de la boulangerie au moins dans un premier temps.

■ **Matériel de la mairie :** l'ancien rétroprojecteur de la mairie sera fixé au plafond du Foyer avec un caisson de protection (grillage) et le copieur SHARP sera mis aux enchères sur internet avec un prix de départ de 250€.

■ **Chemin de randonnée de Revellat à Brousse :** le chemin a été débroussaillé bénévolement par un riverain mais il faudra l'entretenir. Les membres de la commission travaux se réuniront le 3 novembre 2018 à 10h et se rendront sur place.

■ **Occitanis :** le Maire informe le Conseil que la société OCCITANIS verse des subventions aux associations de la commune de Montdragon et que son directeur a proposé de faire de même pour les associations de Saint-Julien du Puy.

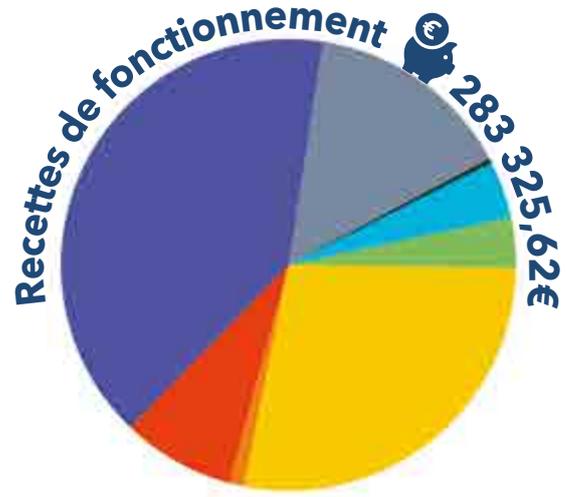
■ **Journée du Patrimoine :** les sites ouverts à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine (église des Martyrs et église du village) ont été très peu fréquentés.

■ **Wifi@SaintJulien :** le réseau fonctionne bien et l'association compte 89 abonnés.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2017



Charges générales	34 529,22€
Charges de personnel	29 933,86€
FNGIR	17 692,00€
Charges financières	1 931,44€
Autres charges de gestion courante	84 044,77€



Produits des services	10 328,00€
Atténuations de charges	11 647,00€
Dotations	114 769,89€
Loyers et locations	42 247,36€
Produits exceptionnels	237,18€

### IMPÔTS ET TAXES

Ménage (TH, TFB...)	79 811,00€
Compensation de l'état	1 371,00€
Fiscalité professionnelle	22 914,19€

**i** **Charges générales** : consommation énergétique, fournitures, entretiens et assurances.

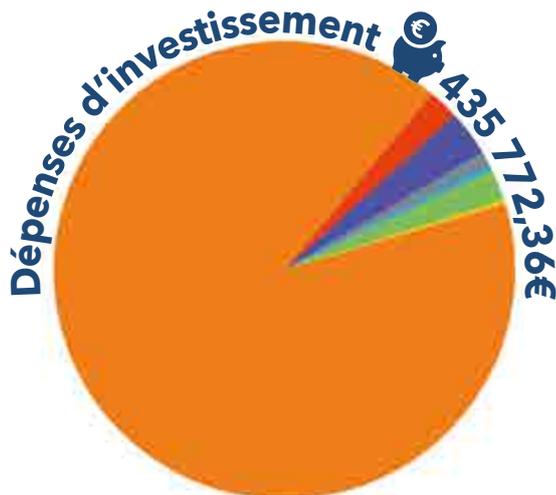
**Charges du personnel** : salaires et cotisations.

**FNGIR** : Fonds Nationaux de Garantie Individuelle des Ressources.

**Charges financières** : intérêts des emprunts.

**Autres charges de gestion courante** : indemnisation et cotisations des élus, service incendie, subventions aux associations et contributions aux organismes de regroupement.

**Résultat de clôture +363 835,50€**



Remboursement emprunt	9 801,12€
Subvention d'équipement	1 168,97€
Site internet	1 200,00€

### OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT

Mairie et salles communales	395 492,72€
Enfouissement réseaux électriques	9 226,26€
Local associatif	14 000,00€
Signalisation	4 882,85€



FCTVA	17 298,64€
Taxes d'aménagement	5 530,58€
Excédents de fonct. capitalisés	217 508,76€
Subvention	1 168,97€

**Reste à réaliser en 2018** 191 723,00€

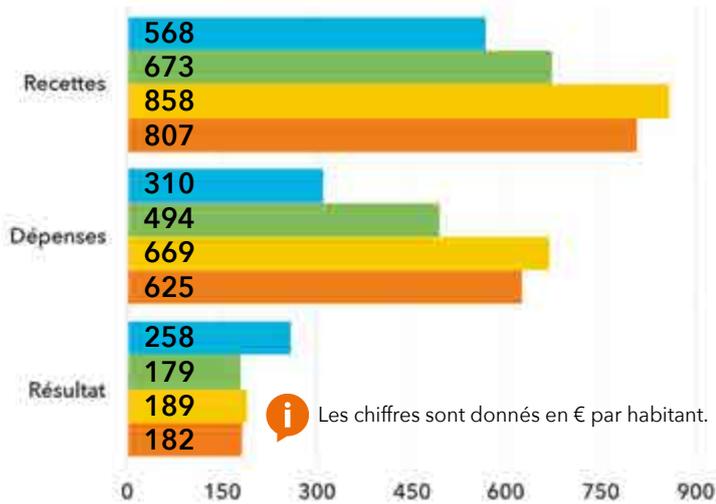
**i** **FCTVA** : Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

**Résultat de clôture +27 519,38€**

## COMPARATIF DES FINANCES 2017 AVEC LA MOYENNE DES COMMUNES DE MOINS DE 500 HABITANTS

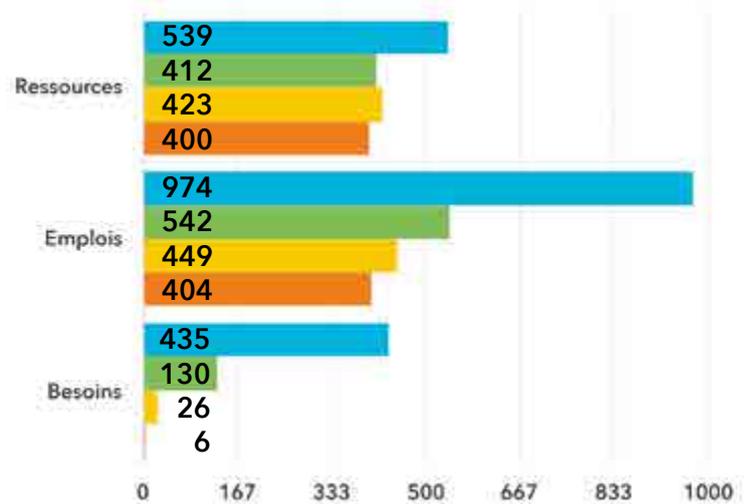
- Saint-Julien du Puy
- Tarn
- Occitanie
- France

### FONCTIONNEMENT

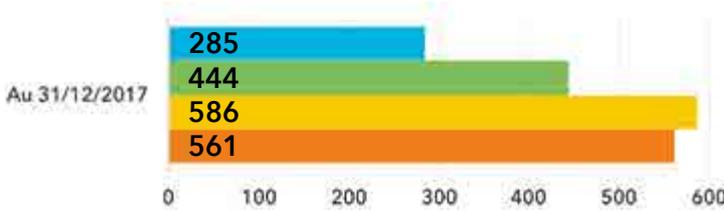


*i* Les chiffres sont donnés en € par habitant.

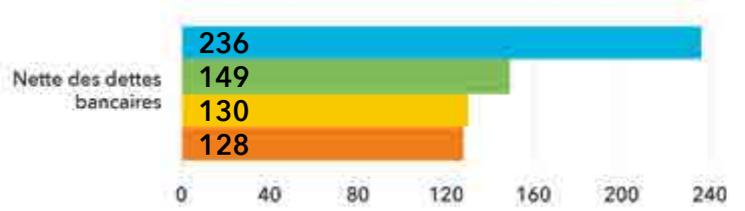
### INVESTISSEMENT



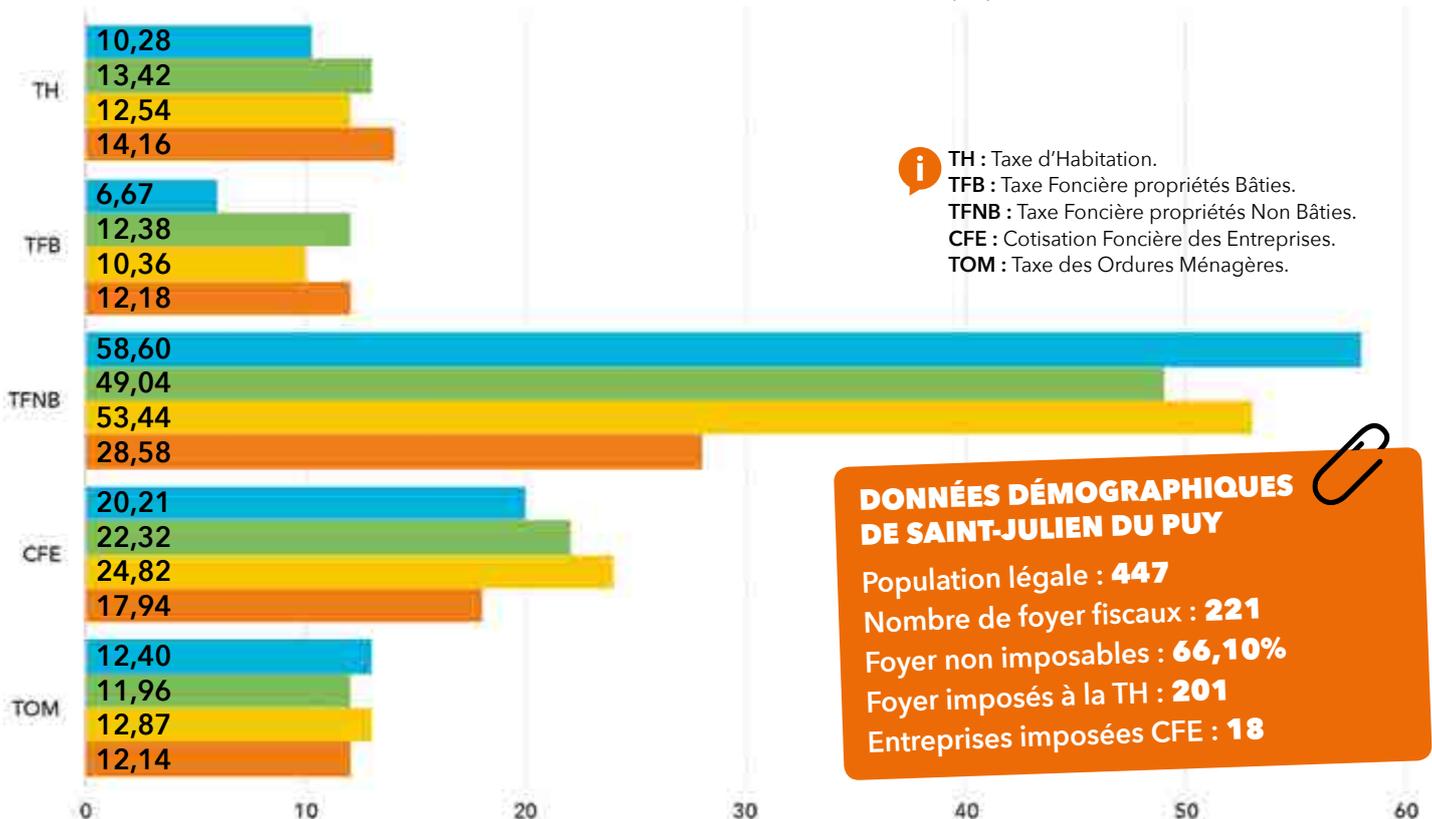
### DETTE



### CAPACITÉS D'AUTOFINANCEMENT



### TAUX DES IMPÔTS LOCAUX (%)



*i* TH : Taxe d'Habitation.  
 TFB : Taxe Foncière propriétés Bâties.  
 TFNB : Taxe Foncière propriétés Non Bâties.  
 CFE : Cotisation Foncière des Entreprises.  
 TOM : Taxe des Ordures Ménagères.

### DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DE SAINT-JULIEN DU PUY

Population légale : **447**  
 Nombre de foyer fiscaux : **221**  
 Foyer non imposables : **66,10%**  
 Foyer imposés à la TH : **201**  
 Entreprises imposées CFE : **18**

## EDUCATION

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE (SIRP)

## MONTDRAGON LABOUTARIÉ SAINT-JULIEN DU PUY

A l'approche de la nouvelle année 2019, je viens avec l'ensemble des délégués du SIRP vous souhaiter nos meilleurs vœux de santé et bonheur avec une pensée particulière pour vos enfants, petits enfants et arrière petits enfants qui sont tout au long de l'année notre préoccupation principale.

Les effectifs du SIRP restent stables autour de 130 enfants depuis quelques années, avec un nombre important dans les petites classes, ce qui pose parfois des problèmes d'organisation et de personnel, mais tous les acteurs impliqués jouent bien leur rôle afin d'offrir aux élèves un enseignement de qualité.

Je remercie tous les intervenants pour leurs efforts (enseignants, personnel du SIRP, délégués des communes, parents d'élèves, bénévoles, associations, Maires et leurs Conseils municipaux).

**Excellente année à tous.**

### ■ PARTICIPATION DES COMMUNES 2018

50 % au prorata du nombre d'élèves et 50 % au prorata du nombre d'habitants.

Saint-Julien du Puy.....	48 414,21 €
Laboutarié.....	66 643,29 €
Montdragon.....	61 603,06 €
St-Genest et Sieurac.....	12 750,00 €

### ■ BUDGET DU SIRP

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	244 450€	244 450€
Investissement	7 511,10€	7 511,10€

### ■ DÉLÉGUÉS DU SIRP POUR ST-JULIEN DU PUY

Véronique ALLORENT, Angélique LAFON, Dominique MOINE, Serge FAGUET et Christian BARDOU.

## MANIFESTATIONS

# COMITÉ DES FÊTES

**Cette année encore le comité des fêtes a été présent pour animer la commune.**

Nous avons voulu réorganiser le repas communal du mois de juin, nous remercions les personnes qui y ont participé, mais cette manifestation ne rencontrant pas un franc succès, elle ne sera pas renouvelée, toutefois nous réfléchissons à un nouveau concept qui pourrait nous réunir plus nombreux...

Le concert apéro plancha du mois de septembre a rencontré un réel engouement. Le temps étant aussi de la partie, cela a remotivé nos troupes pour poursuivre nos animations.

Le mois de novembre voit sa soirée vin nouveau renouvelée et déplacée au samedi. L'année dernière, nous l'avons testée en invitant seulement sponsors et associations. Devant la réussite de cette soirée, nous avons décidé de l'ouvrir à tous les gens de la commune. On peut maintenant dire qu'elle a été très appréciée de vous tous.

En 2019, au mois d'octobre, nous avons décidé d'innover en vous proposant une soirée théâtre à la salle de sport.

Nous remercions encore nos partenaires et vous, les Saint-Juliennois, qui participez à nos festivités. N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez nous aider, nous rejoindre ou nous faire des propositions, nous sommes à votre écoute.

### QUELQUES DATES À RETENIR POUR L'ANNÉE 2019 :

■ **Samedi 7 septembre** avec une soirée apéro-plancha et trois groupes musicaux différents.

■ **Samedi 5 octobre** avec une soirée théâtre et la troupe « Les Tréteaux de Corbarieu » avec la pièce « J'y crois pas ».

■ **Samedi 13 novembre** avec une soirée vin nouveau.

**A très vite en 2019 !**

### CONTACT :

comsaintju81@gmail.com

## RÉSEAU COMMUNAL INTERNET WIFI@SAINTJULIEN

Deux événements importants ont eu lieu en 2018.

### ■ CRÉATION DE « LA LYRE DU G3 »

Créé fin 2017 mais mise en place technique en 2018. C'est une association créée avec Carbodébit, Ailnetwork et nous même WIFI@STJULIEN. Cette association est reconnue internationalement comme « LIR » c'est-à-dire : Local Internet Registry, et à ce titre nous permet de disposer d'un stock quasi illimité d'adresses IP. Rappelons que nous avions au départ 120 adresses IP et qu'à ce jour nous sommes tout près des 100 adhérents donc proches d'une pénurie d'adresses IP. Dans un deuxième temps, cela change notre rôle de consommateur Internet vers celui de fournisseur de services internet.

Cette association à trois nous permet aussi de résoudre le problème de disponibilité en débit et vitesse internet : nous disposons maintenant de 300 mégabits par association alors que l'an passé nous avions 30 mégabits seulement.

Ces améliorations structurelles nous amènent de réels progrès techniques en coopération avec INTERMEDIASUD, elles ont nécessité un investissement de départ assez conséquent, mais les gains d'exploitation nous permettront un amortissement rapide.

### ■ TRANSFERT DU RELAIS DE LAUTREC

Notre réseau internet était relayé vers Campans par un mat à Lautrec dit « Mat Alboui ». Ce mat est racheté par ORANGE et les conditions de reprise que nous proposait cet opérateur étaient défavorables d'un point de vue financier ainsi que pour la maintenance.

Il a donc été décidé de mettre en place un nouveau mat et après des recherches et de nombreux tests, nous avons pu trouver une zone propice à ce mat sur une parcelle dont le propriétaire est devenu par la suite adhérent à WIFI@STJULIEN. Ce lieu, stratégique pour nous, est visible de tous les points hauts de notre commune et de Campans.

Les démarches administratives, EDF, Consuel et techniques et CEGELEC, n'ont pas trainé de sorte que le 29 août, le raccordement EDF a été fait et le 10



septembre, le basculement sur le nouveau poteau a été opéré. Aujourd'hui, on peut dire que ces nouvelles installations fonctionnent normalement et sans doute avec moins d'incidents qu'auparavant.

Cette nouvelle installation permettra de simplifier la maintenance et aussi de diminuer le coût d'exploitation.

Le gain en vitesse, en mégabit, a beaucoup progressé, chacun a pu le vérifier (sauf 4 ou 5 sites) et il est encore possible de l'améliorer.

### ■ FORMATION

A l'initiative de quelques bénévoles, un groupe « formation à l'ordinateur » s'est constitué et fonctionne depuis la rentrée... Merci aux animateurs pour leur compétence et patience.

### ■ RAPPEL ADHÉSION À WIFI@SAINTJULIEN

Droit d'entrée et frais d'installation..... 200€  
Cotisation mensuelle..... 15€

### CONTACTS TECHNIQUES :

Marc 06 09 89 66 40 / William 06 20 60 02 70  
Mathieu 06 16 48 83 48



## FOOTBALL

**OLYMPIQUE MONTRAGON SAINT-JULIEN****■ BILAN SPORTIF**

En fin de saison dernière, l'équipe senior a terminé le championnat de 3<sup>e</sup> division district à la 5<sup>e</sup> place sur 10 équipes. En coupes, nous n'avons passé qu'un tour en coupe Occitanie, 2 tours en coupe du Tarn et 3 tours en challenge Manens...

Ce début de championnat 2018-2019, toujours en 3<sup>e</sup> division de district, commence difficilement. Le bilan comptable fin octobre est de 3 défaites en 3 matchs. Par contre, en coupe du Tarn, nos joueurs ont passé les 2 premiers tours et attendent désormais le tirage au sort pour connaître leur prochain adversaire.

**■ EFFECTIFS**

L'équipe senior voit son effectif se maintenir autour d'une vingtaine de joueurs encadrés par l'entraîneur Yannick CELARIES et Claude BATIGNE les jours de match. Quelques jeunes joueurs arrivent désormais à maturité pour évoluer en seniors et leur apport dans l'effectif permet d'envisager un peu plus sereinement l'avenir. Nous en profitons pour leur souhaiter à nouveau la bienvenue !

Côté école de football, les jeunes joueuses et joueurs du club de MONTRAGON SAINT JULIEN évoluent, comme chaque année, au sein de l'entente du Lautrecois. Si votre enfant souhaite découvrir le football cette saison, n'hésitez pas à contacter le président de l'entente du Lautrecois, Jérôme AYRAL. Les entraînements ont lieu à Montragon ou Lautrec, en fonction des catégories d'âges. Si des parents

souhaitent également coacher des équipes de jeunes, n'hésitez pas à nous faire signe car l'effet Coupe du Monde est là et certaines catégories manquent d'adultes pour les encadrer...

Enfin, côté loisirs, l'effectif s'équilibre comme chaque année avec, après chaque match du vendredi soir, un repas préparé à tour de rôle par les joueurs afin de maintenir cet esprit convivial caractéristique du foot loisirs...

**■ NOUVELLE ANNÉE**

Tous les membres de l'association sportive de l'OLYMPIQUE MONTRAGON ST JULIEN tiennent à vous souhaiter les meilleurs vœux pour cette nouvelle année. N'hésitez pas à venir encourager nos joueurs les dimanches au bord des terrains.

**Enfin, comme chaque année, vous serez sollicités pour l'opération calendrier de notre club. Merci pour l'accueil que vous réserverez aux personnes qui vous rendront visite et pour votre participation.**

**CONTACT :**

Jérôme AYRAL au 06 98 00 18 18

Président de l'entente Montragon / Saint-Julien



L'équipe sénior de Saint-Julien du Puy



## VTT

**RUSTINES ET  
BUISSONS NOIRS**

Amoureux de la nature, passionné de VTT, venez découvrir notre association rustines et buisson noir.

Au sein d'un groupe qui s'est créé, la convivialité et l'amitié est au rendez-vous tous les dimanches matin pour une balade dans notre belle région. Les parcours sont variés et adaptés à tous (X-country, enduro autres disciplines).

Au mois d'août nous organisons en partenariat avec l'association de la randonnée de Saint-Julien du Puy, une randonnée VTT ouverte à tous, généralement nous prévoyons 2 à 3 parcours (découverte de 20 km, confirmé de 35 km et expert de 50 km). La date de ce rassemblement pour 2019 est prévue le dimanche 25 aout. L'année dernière les 150 vététistes étaient ravis du choix des parcours et de nos ravitaillements campagnards à la plancha, suivi d'un apéro offert par la mairie de la commune.

A bientôt sur les chemins...

**CONTACT :**

Julien LAPLANCHE au 06 72 96 24 26  
ou julien.laplanche75@gmail.com



Les vététistes de l'association



## BADMINTON

**FJEP**

Une saison sportive bien remplie avec une 2<sup>e</sup> place dans notre challenge Pays de Cocagne, entente créée en 2010 avec des clubs voisins et qui fait le maximum pour perdurer ; en gardant toujours le même esprit.

Au sein du FJEP, notre effectif se maintient avec une vingtaine de licenciés. Notre volonté serait d'accueillir plus de monde et nous invitons ceux qui souhaitent en savoir plus sur notre club à nous rencontrer au gymnase de la Bartelle le mardi soir entre 20h et 21h. Faire connaître le potentiel badiste de notre commune tant au niveau des infrastructures, que nos sportives et sportifs, en toute simplicité et avec convivialité, c'est notre manière de promouvoir le badminton à notre échelle.

**Merci à tous ceux qui nous permettent de le faire encore : Mairie, sponsors, bénévoles, merci à nos licenciés et aux habitants de la commune qui nous réservent chaque année un bon accueil pour le calendrier sportif réalisé en commun avec l'OMSJ.**

MANIFESTATION  
**VIDE-GRENIER**

Cette année le Vide grenier s'est déroulé sous un soleil estival. Encore un grand merci à tous les bénévoles.

En 2019, pour innover, nous envisageons un vide grenier en semi-nocturne, combiné à un marché gourmand. **Nous vous attendons nombreux, le samedi 31 Aout 2019.**

**CONTACT :**

06 87 11 74 86 au 06 08 50 61 36  
videgrenierstjulienpuy@orange.fr



**CONTACTS POUR LA GYM,  
LA RANDONNÉE ET L'INFORMATIQUE :**  
06 87 11 74 86 ou 06 11 66 24 24

## NATURE RANDONNÉE

Pour garder notre capital santé, il faut bouger ! Entre la randonnée et la gymnastique, on bouge à St-Julien.

Les randonneurs de Saint-Julien



Pour la randonnée, nous avons 70 inscrits. C'est avec un réel plaisir que nous nous retrouvons chaque mardi à fouler les différents chemins. Au cours de la saison plusieurs goûters-repas et sorties ont été réalisés comme la Galette des Rois en janvier, l'omelette le lundi de Pâques, balade en mer dans le Golfe du Lion au cours du mois de mai, randonnée pique-nique à Saint Pierre de Trivisy en juin, la Transhumance les 9 et 10 juin, la Julipodienne le 26 août où nous avons accueilli 138 participants (merci à la mairie qui a participé financièrement à l'apéritif) et enfin la Marche pour Lucas...



## SPORT DÉTENTE GYM VOLONTAIRE

53 adhérents, deux cours sont assurés chaque jeudi de 19h à 21h30.

Chacun à l'écoute de son corps, s'adapte aux exercices proposés par Sandrine. Les différents ateliers se déroulent au rythme de la musique, toujours avec le sourire voire le fou rire ! La saison s'est terminée par un couscous début juillet.

Un groupe dynamique



## INITIATION INFORMATIQUE

Un atelier informatique a vu le jour en octobre. Une douzaine de personnes participent au cours le lundi matin de 9h à 11h.

Etant à l'écoute et aux besoins de chacun, Christine, dispense son savoir avec beaucoup de pédagogie et de simplicité.

Le groupe informatique



## CHASSE

# AMICALE DES CHASSEURS

L'Amicale des Chasseurs a inauguré la cabane de chasse le 10 février 2018. Une centaine de personnes étaient présentes. Parmi elles : M. PRADIER, Président des Chasseurs du Tarn, M. le Maire et son Conseil municipal, la direction du crédit agricole de Graulhet et beaucoup de non chasseurs. Un apéritif dinatoire leur a été servi.

En ce qui concerne la chasse, tous les samedi matin, battue au sanglier ou chevreuil en collaboration de temps en temps avec les équipes de Montdragon, Brousse et Lautrec. Le rendez-vous des chasseurs se fait bien sûr à la cabane, où tous les chasseurs apprécient

## AÎNÉS RURAUX

# GÉNÉRATION MOUVEMENT

Malgré une fin d'année 2017 houleuse dans le club, celui-ci poursuit son chemin.

- Présidente : **M<sup>me</sup> Yvette DUBOIS**
- Trésorière: **M<sup>me</sup> Francette GUIRAUD**
- Secrétaire : **M<sup>me</sup> Louise MOLINIÉ**

Le mardi à la salle du pigeonnier, quelques adhérentes se réunissent pour faire du tricot, du crochet et toutes sortes d'ouvrages ou simplement papoter et passent des après-midis agréables.

Le second mardi du mois c'est un petit loto et la belote suivis du goûter.

En mars nous avons participé à la journée de l'amitié à Saint-Genest de Contest, organisée par le club de Lautrec.

En mai, un repas gratuit nous a réunis au restaurant « l'Impérial » à Laboutarié.

En juin, nous sommes allés à la journée organisée par la Fédération Départementale. Le déplacement s'est fait en bus. Nous avons fêté l'anniversaire de notre doyenne (97 ans) ce jour là à Saint-Pierre de Trivisy.

En juillet, journée grillades à la salle. Nous avons organisé un thé dansant le jour de la fête de Montdragon avec l'orchestre Nathalie BERNAT. Bonne ambiance et bonne participation !

la convivialité. Des repas « sanglier » ont eu lieu avec Montdragon et Brousse.

Le 29 septembre 2018, nous avons organisé le concours départemental de chien d'arrêt « Saint-Hubert ». Merci à tous les chasseurs qui ont participé à cet évènement. Organisateurs et participants nous ont remercié chaleureusement de l'organisation et de la réception. Leur souhait serait que Saint Julien du Puy postule pour le concours régional de 2020.

**L'Amicale se porte bien, tous les chasseurs trouvent leur place et adhèrent à cet esprit de partage et de convivialité. Bonne année 2019 !**

En août, réunion habituelle, ainsi qu'en septembre.

Le jeudi 13 septembre nous avons participé au concours de belote organisé par la Fédération Départementale à Labessière-Candeil. 84 équipes étaient présentes. Une équipe féminine de notre club a terminé à la 1ère place ! Elle avait fait seconde à Saint-Pierre de Trivisy. Félicitations aux joueurs !

En octobre, repas gratuit au restaurant « l'Auberge de la Ferme » à Montdragon.

En novembre, réunion mensuelle.

En décembre : repas de Noël au restaurant « le Millesime » à Montdragon, précédé d'une messe à l'intention des défunts de l'année (M<sup>me</sup> Simone SAUNAL qui nous a quitté en janvier à l'âge de 91 ans et M<sup>me</sup> Rolande VERNHES qui est partie en septembre à l'âge de 97 ans).

**Bonne et heureuse année à tous et surtout une bonne santé ! Le club est ouvert à tous et ne demande qu'un sang nouveau pour régénérer l'association.**

### CONTACT :

Yvette DUBOIS au 05 63 42 02 82

## ADMR

## UN SERVICE D'AIDE À LA PERSONNE

L'aide à domicile de Laboutarié, Montdragon, Saint Genest de Contest, Saint Julien du Puy et Sieurac. Basé à Laboutarié, l'association locale ADMR apporte une aide personnalisée aux populations âgées ou dépendantes de nos campagnes. L'ADMR répond au mieux à leurs besoins en proposant divers services :

- **Entretien** du domicile.
- **Prise en charge des enfants** en cas d'horaires de travail décalés ou d'indisponibilité des parents.
- **Retour d'hospitalisation.**
- **Transport** (courses, démarches...).
- **Assistance aux personnes âgées ou handicapées** dans tous les gestes du quotidien.
- **Téléassistance.**
- **Livraison de repas.**

Grâce au travail des bénévoles et des salariés de l'association, les familles ayant une personne à charge peuvent conserver leur emploi, les personnes âgées vivant seules ou en couple peuvent rester chez elles.

Association à but non lucratif, la **solidarité** est le moteur de l'ADMR. Cette solidarité s'exprime particulièrement dans le **bénévolat** qui est la pierre angulaire de son fonctionnement.

**Solidarité**, la présidente, la vice-présidente, la secrétaire, la trésorière de l'ADMR sont toutes bénévoles. Elles gèrent et encadrent l'administration et les activités de l'association locale. Les bénévoles permettent ainsi de limiter les frais de fonctionnement, d'absorber une partie du déficit lié aux activités non rentables et de contenir le coût des prestations.

**Solidarité**, les bénévoles s'investissent dans l'organisation d'événements comme le loto, la vente de calendrier. Ces actions permettent de financer le bon fonctionnement de l'ADMR : loyer du local, actions sociales à domicile, formations, achats de matériel pour les salariés (blouses, gants, ...). De même, les salariés, en plus de l'aide à domicile qu'elles apportent au quotidien, s'investissent sur leur temps de loisirs pour aider bénévolement lors ces événements.

**Solidarité**, l'ADMR du Tarn redirige sur les associations aux coûts de fonctionnement élevés une partie des revenus tirés de son activité en milieu plus favorable.

**Solidarité**, les municipalités conscientes des enjeux et du rôle de l'association dans leurs communes apportent leur soutien sous forme de subventions à l'ADMR.

**Rejoignez nous ! Devenez bénévole !**

**Comme tous les ans, pour récolter des fonds, l'ADMR organise 2 lotos qui auront lieu le 10 mars 2019 et 13 octobre 2019 à la salle des fêtes de Laboutarié.**

Grâce à votre aide, les tarifs des prestations baisseront, les organismes de financement augmenteront le nombre d'heures financées et ce seront les personnes les plus vulnérables qui en bénéficieront.



4 avenue de Réalmont - 81120 LABOUTARIÉ

Accueil du public : **le lundi et jeudi de 14h à 17h**  
Tél. 05 63 33 49 04

Permanence téléphonique : **du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h au 06 70 14 77 57**

Présidente : **Martine ZUMERLE**  
Vice-présidente : **Catherine de GINESTEL**  
Trésorière : **Annie CUXAC**  
Secrétaire : **Simone ASSIÉ**

**Loto organisé par l'ADMR**



## État civil

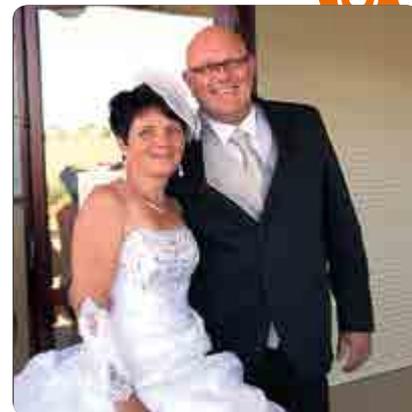
### MARIAGE



**Sandra ROUVIGNAC  
& Christophe VERITA**  
de La Plauquié, le 19 mai 2018.



**Justine SIMONET  
& Maxime GERGES**  
de La Plauquié, le 19 mai 2018.



**Paola BOULANGER  
& Alain GROUX**  
de Barot, le 22 septembre 2018.

### NAISSANCES

**Maxime BARDOU**, né le 5 avril 2018 à Albi, félicitations à Audrey LOUBAT et Franck BARDOU (Le Bouriou).

**Keziah AL BAZZOU**, née le 1<sup>er</sup> nov. 2018 à Lavaur, félicitations à Lucille MONTADAT et Yacine AL BAZZOU (La Revelle).

### DÉCÈS

**Anne-Marie BELLIERE épouse THERON**, à l'âge de 94 ans et anciennement domicilié à « La Molière ».

**Emma BARDE épouse ROUCARIES**, à l'âge de 98 ans et anciennement domicilié à « Fassac ».

**Odette MARC épouse MAURIES**, à l'âge de 90 ans et anciennement domicilié à « Les Martyrs ».

**Jean-Pierre LAPIEZ**, à l'âge de 68 ans et anciennement domicilié à « Puech Pelat ».

## Calendrier des manifestations

### ■ VENDREDI 25 JANVIER 2019 à 18h45

Vœux municipaux à La Bartelle.

### ■ MERCREDI 8 MAI 2018

Cérémonie d'hommage  
aux Anciens Combattants à La Bartelle.

### ■ DIMANCHE 26 MAI 2019

Elections Européennes.

### ■ DIMANCHE 25 AOÛT 2019

Randonnée pédestre et VTT « La Julipodienne ».

### ■ SAMEDI 31 AOÛT 2019

Vide-grenier et marché gourmand à La Bartelle.

### ■ SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019

Soirée apéro-plancha avec trois groupes différents  
organisée par le comité des fêtes.

### ■ SAMEDI 5 OCTOBRE 2019

Soirée théâtre avec la troupe « Les Tréteaux  
de Corbarieu » avec la pièce « J'y crois pas ».

### ■ SAMEDI 13 NOVEMBRE 2019

Soirée vin nouveau organisé par le comité des fêtes.

## Adressage de la commune

L'adressage de l'ensemble de la commune va être réalisé en partenariat avec l'association Tigéo. Les habitations seront ainsi précisément localisées par leurs coordonnées GPS propres, voire une numérotation dans certains secteurs, ce qui permettra une intervention plus rapide des secours et de faciliter la distribution du courrier et des colis.

## Transport scolaire

Un transport scolaire en direction de Castres sera mis en place pour les lycéens à compter de la rentrée scolaire de septembre 2019. Les arrêts desservis seront : Barot, Les Martyrs, La Bartelle et Montdragon. Pour plus d'informations, contacter la Mairie.

## Déchets

Nous retrouvons régulièrement des déchets de toute sorte dans notre station d'épuration. Afin de ne pas boucher les canalisations et ne pas engendrer de surcoûts d'entretien de la station d'épuration, **merci de rien jeter dans vos toilettes !**

## Salles communales et matériel

Les demandes de réservation doivent être accompagnées d'une attestation de responsabilité civile, d'une copie de pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, d'un chèque de caution de 200€ et du règlement de la location. **Contactez le secrétariat de la mairie ou M. Thierry PUECH au 06 83 05 61 67**

### Location de salle :

Foyer des Jeunes : **80€/24h ou 120€/48h**

Gymnase : **100€/24h ou 150€/48h**

### Location de matériel :

Chaises : **0,25€/unité et par jour**

Tables : **1€/unité et par jour**

Bancs : **0,50€/unité et par jour**

## Aquaval

**Les cartes « Pass » sont supprimées.** Une réduction sera attribuée directement au guichet d'accueil du complexe de loisirs Aquaval à Lautrec, sur simple présentation d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone, eau...). **Néanmoins, les cartes « PASS » en cours de validité resteront utilisables jusqu'à la date de leur expiration (2020 au plus tard).**

Ne pas jeter sur la voie publique.

## Sécurité

Nous constatons régulièrement des vitesses excessives de véhicules sur la route départementale n° 26A, dans les zones agglomérées de « La Bartelle » et des « Martyrs » qui sont limitées à 50 km/h.

**Ralentissons, il en va de la sécurité de nos enfants !**

## PACS et état civil

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, **l'enregistrement, la modification et la dissolution des PACS** (PActes Civils de Solidarité) se fait en mairie (et non plus au Tribunal d'Instance). **Les demandes de changement de prénom** se font également en mairie.

## Démarches administratives

Désormais, les demandes concernant **les cartes grises et les permis de conduire** s'effectuent **UNIQUEMENT** par internet, 7 jours / 7 et 24h / 24, gratuitement, sur ces sites officiels :

- [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)
- [www.permisdeconduire.ants.gouv.fr](http://www.permisdeconduire.ants.gouv.fr)
- [www.service-public.gouv.fr](http://www.service-public.gouv.fr)
- [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

**et pour tout renseignement :**

- Au secrétariat de la mairie.
- Par téléphone : au 3939 ou au 0 810 901 041 (Centre de contact citoyen de l'ANTS)
- Par courriel : Formulaire de contact de l'ANTS ([www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr))
- Auprès des points numériques déployés dans le département.

